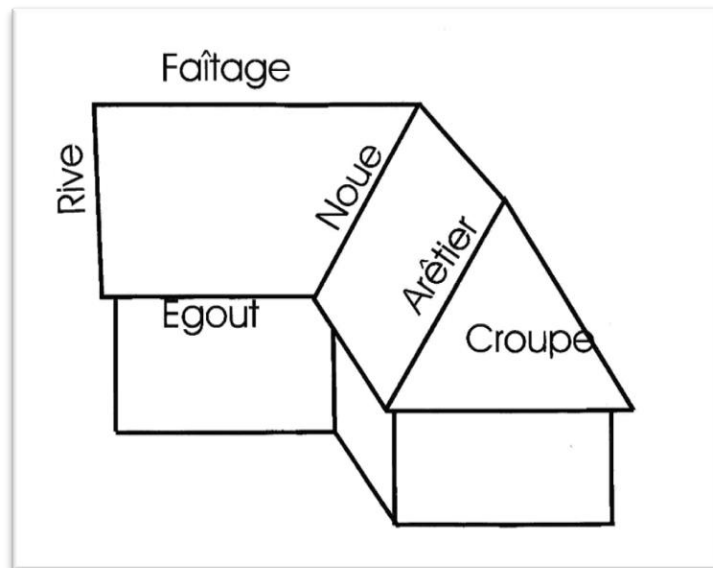


COUVERTURE



La couverture se compose de **versants**. Ceux-ci se terminent en haut du toit par un **faîtage**. Sur les côtés ils peuvent se terminer par :

- Une **rive** contre mur, si un mur monte plus haut que le versant ou si le versant rencontre une **souche de cheminée**.
- Une **rive** simple si le toit déborde le mur de façade
- Une **noue** si le versant rencontre un autre versant et que la jonction reçoit l'eau. L'angle formé par les deux versants étant rentrant.
- Un **arêtier** si le versant rencontre un autre versant et que la jonction ne reçoit pas l'eau. Le versant le plus large de la toiture s'appelle le **long pan**. Ainsi une toiture à 4 pans comporte deux longs pans et deux croupes.

Les ouvertures dans le toit sont :

- **Les lucarnes** sont des petits toits à trois pentes recouvrant une petite fenêtre. Quelquefois, le toit était en forte saillie par rapport à la fenêtre pour protéger une poulie qui servait à monter le grain dans le grenier. En général la croupe de la lucarne a la même pente que le toit
- **Les outeaux** sont des petites ouvertures triangulaires couverte par un toit à deux pentes.
- **Les œils-de-bœuf** sont des ouvertures rondes que l'on trouve dans les lucarnes. On trouve également des œils-de-bœuf dans les façades.

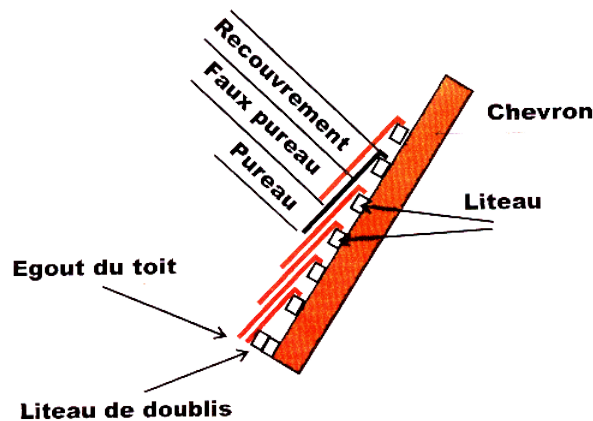
On retrouve en **Bourbonnais** les tuiles en terre cuite dites **de Bourgogne**. Elles sont rectangulaires et mesurent environ 24 cm par 16 cm. Elles étaient moulées à la main, séchées au soleil et cuites ensuite dans un four. Pendant le séchage, il n'était pas rare qu'un chat, un chien ou une poule marchent sur les tuiles non sèches. On retrouve souvent la trace de leurs pattes sur l'envers de la tuile. Plus tard les tuiles ont été moulées dans des formes sur le fond duquel était gravé le nom de la tuilerie.

Lorsque l'on commence un toit, il faut bien évidemment que les rangs de tuiles soient bien horizontaux et donc qu'elles soient perpendiculaires à la ligne de plus forte pente. Le couvreur, pour se repérer, commence sur la charpente à tracer ces lignes de niveau et de plus grande pente. On dit alors qu'il a **battu les traits carrés**. On dit battre, car le trait est tracé en lâchant (battant) un **cordeau** préalablement tendu et enduit de bleu.

Ensuite on cloue les **liteaux**, petites pièces de bois de 2 x 3 cm de section environ, sur les chevrons. Ces liteaux recevront les tuiles qui viendront s'accrocher dessus.

Autrefois, au lieu de poser des liteaux on recouvrait le toit de **chanlattes**, pièces de bois triangulaires se recouvrant les unes les autres de façon à former des arêtes sur lesquelles sont posées les tuiles.

On peut également poser un véritable platelage appelé **voliges** sur lequel on cloue les liteaux.



Le **pureau** est la partie visible d'une tuile. Le **faux pureau** est la partie recouverte par la tuile posée immédiatement au-dessus de la tuile en question. Comme les pureaux sont identiques d'un rang à l'autre, le faux pureau est égal au pureau. Pour assurer l'étanchéité de la toiture, il faut qu'une troisième tuile recouvre au moins partiellement celle du dessous sinon il y a un trou au droit de la jonction entre deux tuiles de même niveau (les rangs de tuiles étant décalés d'une demi-tuile). Ce **recouvrement** est souvent égal au pureau. On dit alors que les tuiles sont **tiercées**, c'est à dire que le pureau est égal au tiers de la tuile. C'est pourquoi, le recouvrement devant être voisin de 8 cm, les tuiles ont en général 24 cm de longueur environ.

Un accident de toiture est une partie non courante du toit : **arêtier, noue, faitage, rives**, etc...

Chaque accident de toiture était couvert par des tuiles de même nom.

Les **tuiles d'arêtier** ont la forme d'un trapèze rectangle. Elles sont en général

pannetonnées (clouées) sur le toit pour éviter d'être arrachée par le vent. La jonction entre deux tuiles d'arêtier de versants contigus se fait soit à vif ou alors est recouverte par une tuile ressemblant aux tuiles faîtières.

Les tuiles de noue sont quelques fois appelées des **noquets**. Lorsqu'on arrivait à une noue, on s'arrangeait pour que le toit amorce une courbure 2 au 3 tuiles avant l'accident de toiture. Il faut alors que les tuiles soient courbes. Selon le côté par où on accède il faut que les tuiles relèvent tantôt à **droite qu'à gauche**. On a alors des tuiles gauches à droite et des tuiles **gauches à gauche**. Le premier "gauche" signifie qu'elles ne sont pas régulières.

Lorsque l'on s'est mis à faire les noues en zinc, il faut évacuer l'eau à chaque rang ou presque, sinon l'eau s'accumule sous les tuiles et risque de déborder à l'intérieur du toit. On découpe alors des petits dièdres de zinc qui sont posés dans la noue au fur et à mesure de l'avancement du toit. Ces petites pièces sont appelées également des **noquets**.

Lorsque l'on arrive au bord d'un toit on utilise des **tuiles de rive** qui peuvent être à rabat, c'est à dire qu'elles ont la forme d'une équerre, une partie étant dans le plan du toit, l'autre partie est verticale et protège le chevron de rive.

Au faîtage on utilise des **tuiles de faîtage** qui recouvre sur chacun des 2 versants le toit. Ces tuiles sont scellées sur le haut du toit et jointoyées par un bourrelet appelé **pigeon**.

Aux extrémités du faîtage et à la rencontre des rives des deux versants on met des **tuiles d'about de faîtage**. Ces tuiles sont très souvent utilisées avec les couvertures en tuiles mécaniques. Lorsque deux arêtières et un faîtage se rencontrent on utilise des **tuiles d'épi de faîtage** qui sont souvent surmontées d'un élément décoratif en zinc ou en terre cuite.

Pour faire des tourelles, il faut nécessairement des tuiles de forme trapézoïdale. Celles-ci sont fabriquées à la demande en fonction du rayon de courbure de la toiture (les tuiles près du faîte sont plus éloignées de la forme triangulaire que celles du haut). On appelle ces tuiles, **des tuiles gironnées**.

Dans les années du début du XXème siècle, sont apparues les tuiles mécaniques.

Ces **tuiles mécaniques** s'emboîtent l'une dans l'autre aussi bien parallèlement à une ligne de niveau que suivant la ligne de pente. Dans le premier cas on a un **recouvrement** (comme pour les **tuiles plates**), dans le second cas on a affaire à un emboîtement. Lorsqu'il y a deux rigoles sous le recouvrement on parle de **tuiles à double recouvrement**. De même pour les emboîtements. Si les doubles rigoles existent dans les deux sens on parle de tuiles à **double emboîtement et double recouvrement** ou encore de **tuiles DE, DR**.